



Besoins en places d'accueil extrafamilial

Résultats de l'enquête 2020

Préambule

Selon l'article 6 de la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE), tous les 4 ans, les communes fribourgeoises sont tenues de procéder à une enquête portant sur les besoins en places d'accueil extrafamilial. La dernière enquête ayant eu lieu en 2016, la commune de Villars-sur-Glâne a mandaté la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) pour effectuer cette enquête.

En préambule, il convient de mentionner le nombre de places d'accueil en milieu extrafamilial que la commune de Villars-sur-Glâne subventionne pour ses concitoyens. En effet, la Commune possède deux crèches (Arc-en-Ciel et les Dauphins) et elle a également signé des conventions avec plusieurs autres structures crèches situées soit sur le territoire communal, soit dans le périmètre du Grand Fribourg.

Places autorisées en milieu crèche

Crèches Arc-en-Ciel et Les Dauphins	64 places	
Crèche Cap Canaille Villars-sur-Glâne	30 places	
Crèche pop e poppa fribourg sàrl	10 places	Horaires irréguliers
Crèche Le Bosquet	7 places	
Crèche autres	2 places	Conventions individuelles
Total des places en structures crèches	113 places	

La commune de Villars-sur-Glâne a été proactive depuis 2012. Ainsi le nombre de places d'accueil en structure préscolaire a augmenté et est passé de 95 en 2012 à 107 places en 2016 et à **113 places en 2020**.

Places autorisées en milieu AES en 2020 avec comparatif 2016

	2016 Journée / midi		2020 Matin / midi / ap. midi	
AES Cormanon	28 / 44	Primaire	53 / 95 / 65	Enfantine et primaire
AES Pavillon	24 / 32	Enfantine	N / S	N / S
AES Coffret magique	16 / 16	Enfantine	N / S	N / S
AES PLATY	0 / 0	N/S	48 / 48 / 48	Enfantine et primaire
AES Rochettes	36 / 40	Enfantine et primaire	24 / 64 / 36	Enfantine et primaire
AES VILLARS VERT	12/12/12	Enfantine et primaire	12 / 12 / 12	Enfantine et primaire
Total des places en structures AES	104 / 132		137 / 219 / 161	

Par rapport à 2016, nous pouvons constater une augmentation de **87 places d'accueil** sur l'heure du midi. Ce qui correspond à une croissance de 65% de l'offre.

Places autorisées en structure groupe-jeux et écoles maternelles en 2020

Groupe-jeux Villars-Vert	24 places	Préscolaire : année précédant l'entrée à l'école obligatoire
Ecole mat. Coffret Magique	14 places	Enfant de 2 à 4 ans
Ecole mat. Scou-bi-doux	12 places	Enfant de 2 à 4 ans

Accueillante en milieu familial

11 accueillantes de « Famiya », reconnues et formées, accueillent les enfants de 4 mois à 12 ans sur le territoire communal.

Résultats de l'enquête

Informations générales

Cible et taux de participation

En juin 2020 nous avons envoyé 1'038 enquêtes aux familles demeurant sur le territoire communal et ayant des enfants de la période préscolaire à la 8^{ème} primaire de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire âgés de 3 mois jusqu'environ 12 ans. Le but était de connaître les besoins des parents en matière de structure d'accueil extrafamilial afin de pouvoir adapter notre offre en conséquence.

Au total, 354 questionnaires complétés totalement ou partiellement nous sont parvenus. Ceci correspond à un taux de réponse de 34,10%. En comparaison à 2016, il a augmenté de 3,66%.

La cible de la présente enquête est composée des familles avec enfants, au total 349 questionnaires peuvent être utilisés pour l'analyse des résultats. En effet, les 5 sondés restants n'ont pas d'enfants et leurs données ne peuvent donc être prises en compte.

Profil des familles

La première figure répartit les familles questionnées par cercle scolaire. Nous pouvons constater que la majorité des sondés (42,4%) provient du cercle scolaire de Cormanon alors que la minorité des interviewés (10,4%) fréquente celui de Villars-Vert. Dans ce quartier multiculturel, les familles sont solidaires. En dehors de l'accueil préscolaire, elles sollicitent peu les services proposés par la Commune.

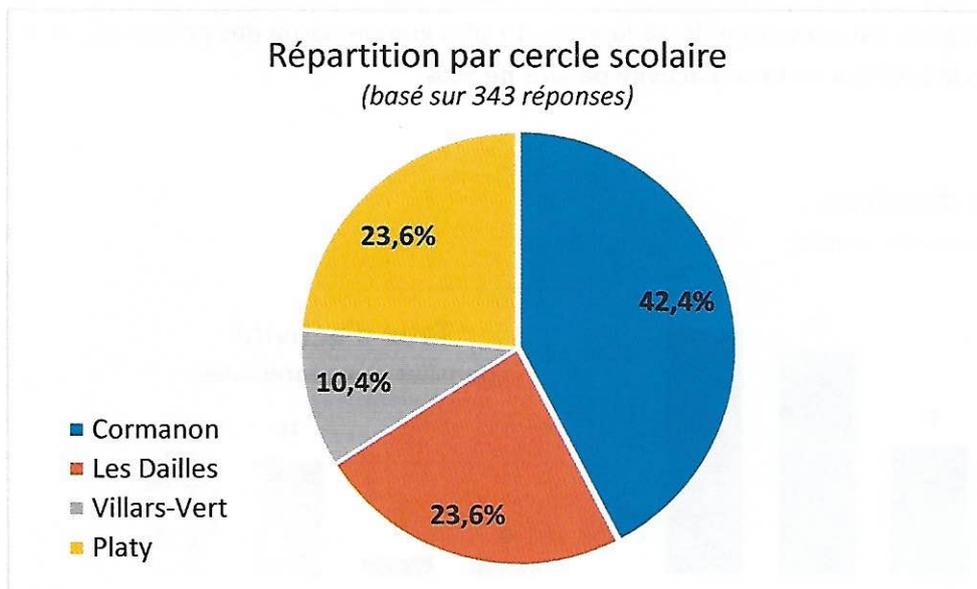


Figure 1 : Répartition par cercle scolaire.

La deuxième figure démontre que l'échantillon est principalement composé de couples. Cette catégorie est représentée par 306 sondés sur 349, soit 87,7%. Les familles monoparentales quant à elles représentent 10,9% des interviewés, soit 38 personnes.

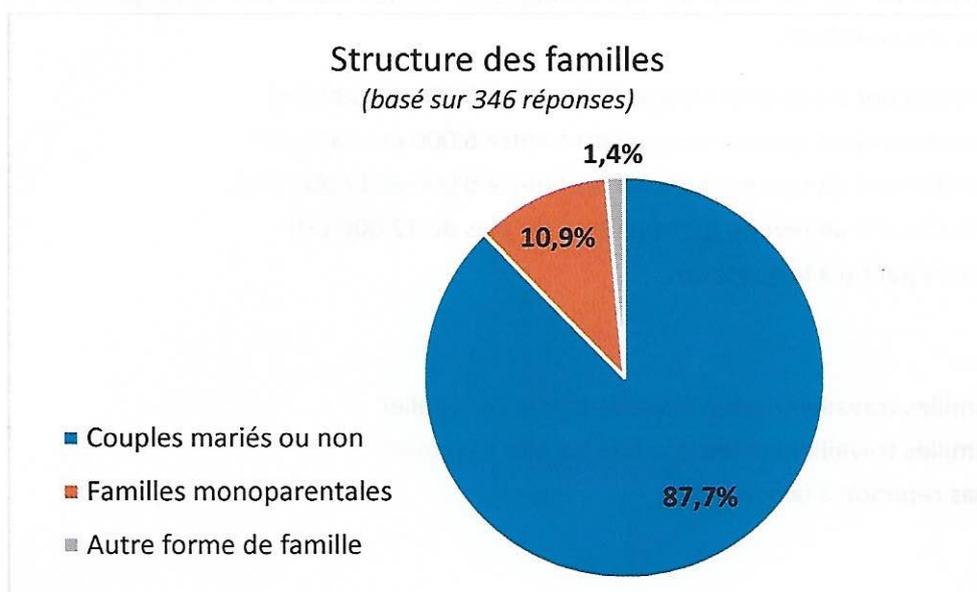


Figure 2: Structure des familles dans la commune de Villars-sur-Glâne.

Données sur l'activité professionnelle

Taux d'activité

La troisième figure illustre les taux d'activité des deux structures de famille : couples (mariés ou non) ainsi que les familles monoparentales. Pour rappel, la première catégorie compte au total 306 familles. La majorité de ce groupe, soit 199 sondés (65,03%), a un pourcentage d'activité cumulé de plus de 150 %. La seconde catégorie est composée de 38 familles. La plus grande partie des personnes de ce groupe, soit 33 sondés (86,90%) a un taux d'activité de plus de 50%.

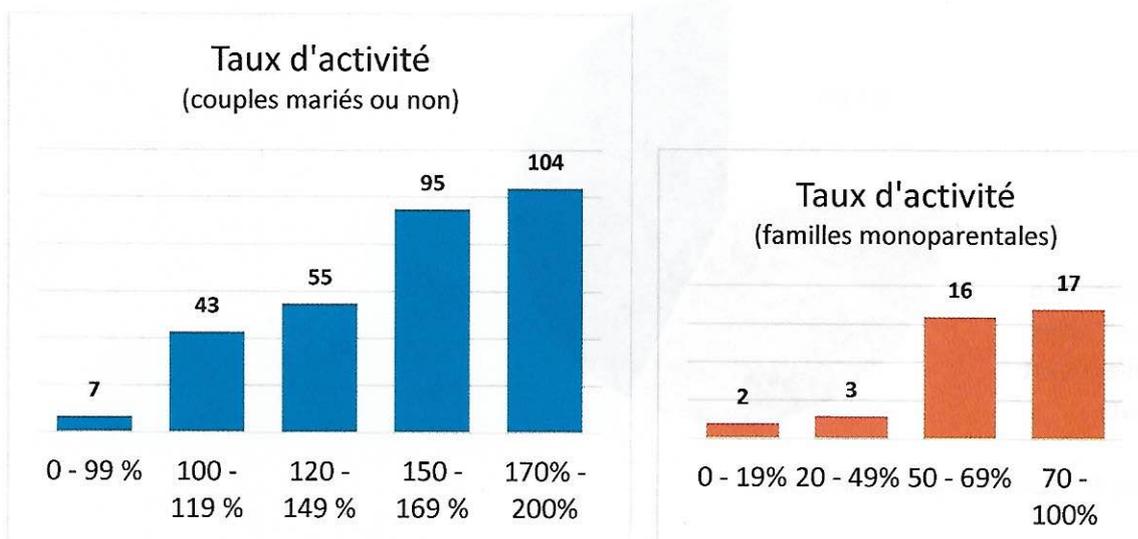


Figure 3 : Taux d'activité couples mariés ou non, ainsi que des familles monoparentales.

Revenu mensuel brut

Les pourcentages ci-dessous sont calculés pour l'ensemble des interviewés ayant répondu à la question, soit 341 personnes. Sur un total de 349 sondages, 8 sondés n'ont pas voulu préciser le montant de leur revenu mensuel brut.

- 18,65% des familles ont un revenu mensuel brut entre 0.00 et 6'000 CHF
- 26,30% des familles ont un revenu mensuel brut entre 6'000 et 9'000 CHF
- 26,55% des familles ont un revenu mensuel brut entre 9'000 et 12'000 CHF
- 23,75% des familles ont un revenu mensuel brut de plus de 12'000 CHF
- 4,75% n'ont pas répondu à la question

Horaires de travail

- 72,32% des familles travaillent selon le mode d'horaire régulier
- 24,29% des familles travaillent selon le mode horaire irrégulier
- 3,39% n'ont pas répondu à la question

Comparaison des résultats obtenus en 2020 par rapport à 2016

Catégorie	2020	2016
Taux de réponse	34,10%	30,44%
Familles monoparentales	10,9%	9%
Horaire de travail irrégulier	24,29%	23,29%
Taux d'activité de plus de 150 % (couples mariés ou non)	65,03%	60,57%
Taux d'activité entre 150 et 169 % (couples mariés ou non)	31,04% (95 / 306)	35,25%
Taux d'activité entre 170 et 200 % (couples mariés ou non)	34% (104 / 306)	25,32%

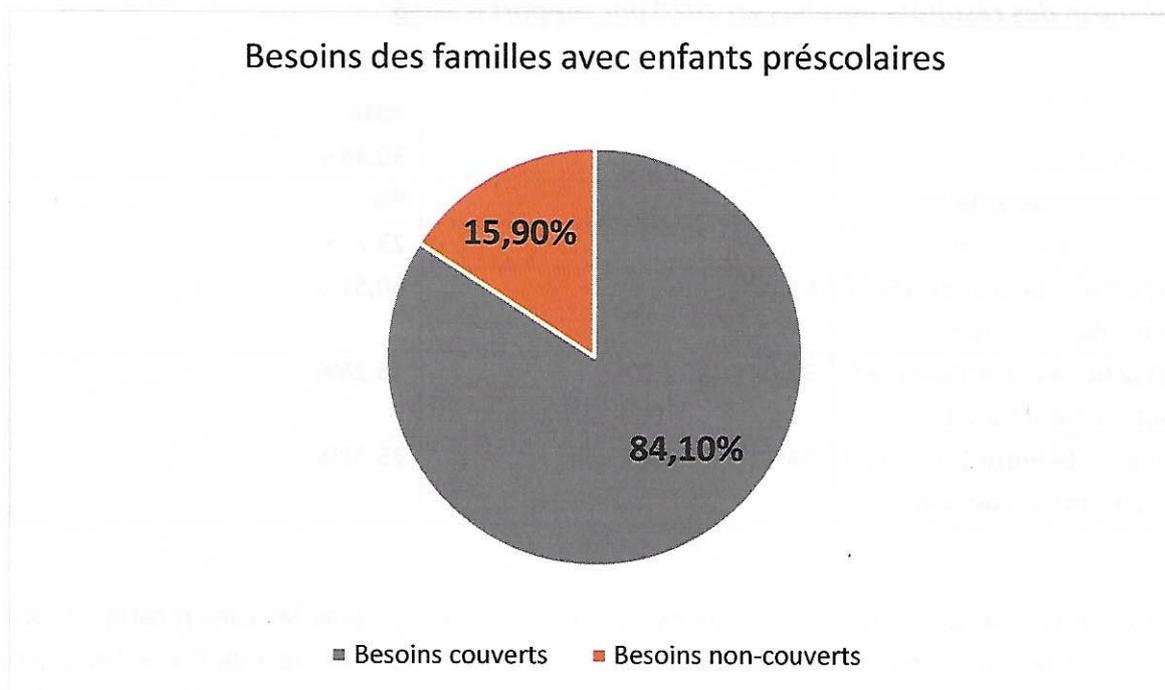
Si, d'un point de vue global nous remarquons une certaine stabilité dans les caractéristiques des familles, nous pouvons néanmoins observer une augmentation du taux de réponse à l'enquête (+ 3,66%) ainsi qu'une forte augmentation de la catégorie des familles avec un taux d'activité de plus de 170% (+ 8,68%). Les couples (mariés ou non) semblent donc travailler davantage qu'il y a quatre ans. Nous pouvons donc imaginer une augmentation de la demande d'accueil extrafamilial par rapport à 2016. Les besoins des sondés à ce sujet sont présentés dans la section suivante.

État des lieux – solutions de garde utilisées par les ménages durant leur activité professionnelle

Préscolaire

Les données suivantes incluent les personnes qui effectuent une formation professionnelle ainsi que les interviewés en recherche d'emploi.

Au total, 202 familles, soit 58,21% de l'ensemble des sondés (basé sur 347 sondages) ont des enfants en âge préscolaire. La majorité des répondants de cette catégorie, soit 125 personnes ou 61,88%, font appel à un service de garde, que ce soit crèche ou accueillante. Le reste des sondés ne fait pas appel à ces services. Le graphique ci-dessous illustre les besoins des familles avec enfants préscolaires en matière de garde en crèche ou d'accueillante. Du fait qu'une réponse sur les 202 familles manque, le graphique est basé sur 201 retours.



Ainsi, nous pouvons observer que sur les 201 familles avec des enfants en âge préscolaire, 32 répondants ont besoin d'une offre de garde supplémentaire. Cela représente 15,90% de la présente catégorie et 9,22% de l'ensemble des familles interviewées (347 familles au total).

La figure numéro 5 ci-dessous illustre le nombre d'enfants préscolaires actuellement accueillis en crèche par demi-journées.

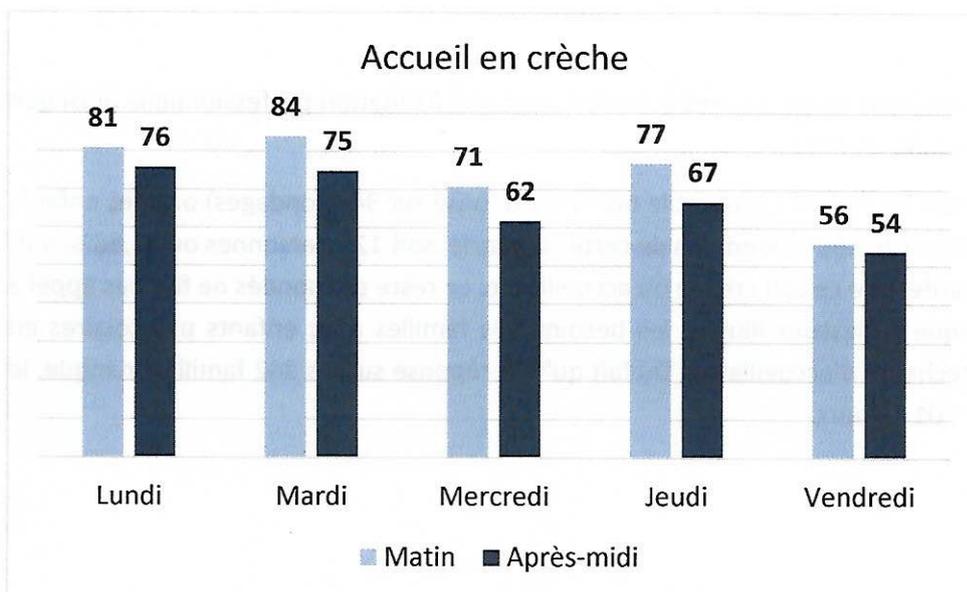


Figure 4: Nombre d'enfants fréquentant des crèches.

Ainsi, nous pouvons observer que les journées de lundis et mardis sont les plus fréquentées. Le vendredi étant le jour de la semaine le moins sollicité.

Quant à la Figure 5, elle présente le nombre d'enfants préscolaires actuellement accueillis par des accueillantes en milieu familial. À l'image du graphique précédent, les données sont également illustrées par demi-journées.

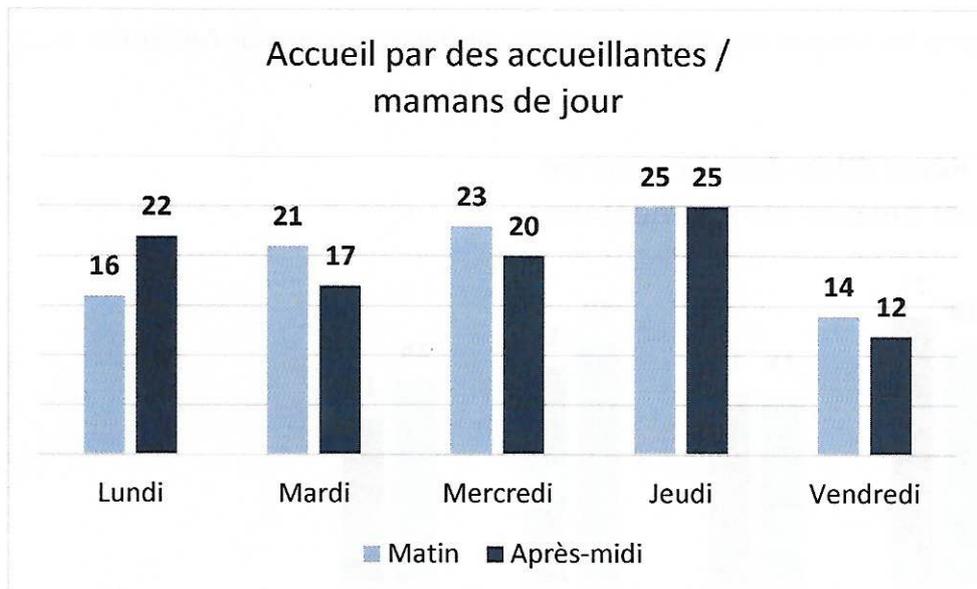


Figure 5: Nombre d'enfants accueillis chez des accueillante en milieu familial.

Dans le présent cas de figure, nous pouvons observer une répartition presque uniforme des enfants accueillis sur l'ensemble de la semaine. Toutefois, il y a une légère préférence pour la journée du jeudi.

Évaluation des besoins d'offres de garde supplémentaires pour les enfants en âge préscolaire

Pour rappel, 201 familles avec des enfants préscolaires, soit 15,90% ont besoin d'une offre élargie en matière de garde. Sur un total de 227 enfants préscolaires, 38 enfants, soit 16,70%, ont besoin d'une prise en charge supplémentaire. Le mode d'accueil principalement recherché par les familles et celui des crèches. En effet, cette préférence est confirmée par 84,38% des sondés. Le graphique ci-dessous illustre le nombre d'enfants non pris en charge en fonction de leur âge.

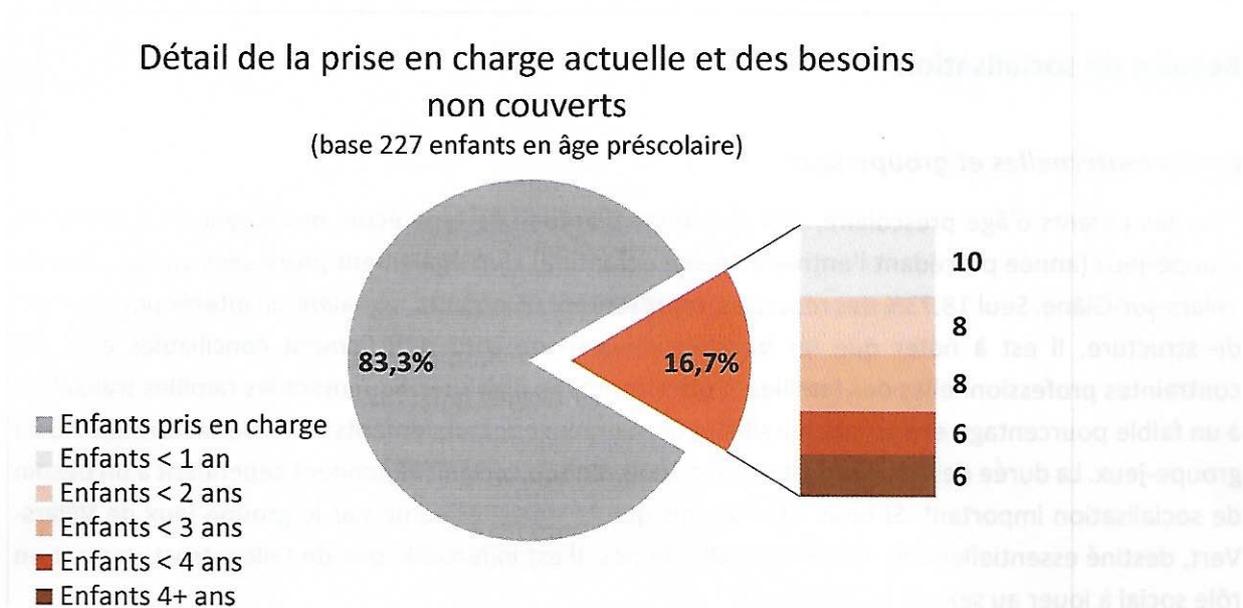


Figure 6: Âge des enfants qui ont besoin d'une prise en charge supplémentaire.

Nous pouvons voir que les familles ayant des enfants de moins de 2 ans ont des difficultés à trouver le nombre de jours d'accueil souhaité. Les places en nurserie sont très sollicitées au sein des deux crèches communales et seules 26 places sur les 64 autorisées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) sont dévolues au secteur nurserie (0-2ans).

La figure suivante illustre les besoins des familles répartis par demi-journées sur l'ensemble de la semaine.

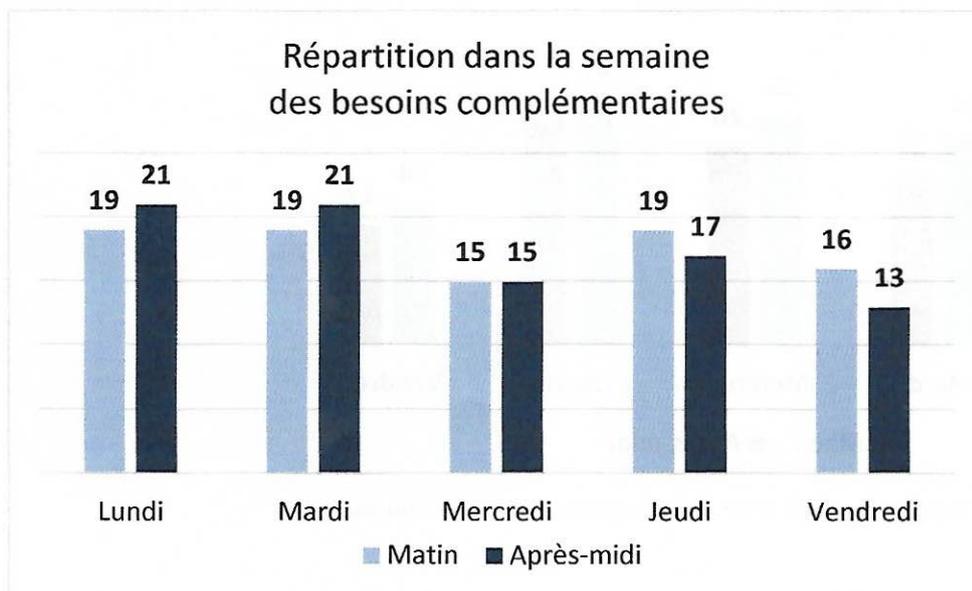


Figure 7: Besoins supplémentaires en milieu crèche.

Les lundis et les mardis sont les journées les plus demandées, que ce soit pour la matinée ou pour l'après-midi. Quant au mercredi, c'est le jour le moins demandé par les familles. Au total, un besoin de 175 demi-journées supplémentaires a été observé.

Contribution financière

Le taux de réponse concernant le montant que les familles sont prêtes à payer pour une journée d'accueil en crèche n'est pas représentatif, il ne sera donc pas interprété ici.

Besoins de socialisation

Ecoles maternelles et groupe-jeux

Pour les enfants d'âge préscolaire, des structures d'accueil de type école maternelle (2 à 4 ans) ou groupe-jeux (année précédant l'entrée à l'école enfantine) sont également proposées aux familles de Villars-sur-Glâne. Seul 18,73% des réponses, représentant 65 enfants, signalent un intérêt pour ce type de structure. Il est à noter que les horaires d'ouverture sont difficilement conciliables avec les contraintes professionnelles des familles. L'offre concerne plus spécifiquement les familles travaillant à un faible pourcentage et ayant la possibilité d'accompagner leurs enfants à l'école maternelle ou au groupe-jeux. La durée des activités est de 2h à 2h30. De tels accueils répondent cependant à un besoin de socialisation important. Si nous considérons que le travail effectué par le groupe-jeux de Villars-Vert, destiné essentiellement aux enfants allophones, il est indéniable que de telles structures ont un rôle social à jouer au sein de la commune.

Besoins non couverts en matière d'accueil extrascolaire

Extrascolaire

La Figure 8 concernant les besoins de placement en AES n'est pas représentative. En effet, le sondage ayant été réalisé à la mi-2020, ces chiffres incluent des demandes pour des enfants commençant l'école au mois d'août et dont les besoins exprimés dans le questionnaire ont pu être satisfaits pour la rentrée. Actuellement pour les AES desservant les écoles de Cormanon, Platy, Rochettes et Villars Vert, il n'existe aucune liste d'attente. D'autre part, sauf quelques exceptions, presque toutes les plages horaires ont pu être proposées aux familles. Dès lors, nous constatons qu'actuellement les attentes des familles ont pu majoritairement être satisfaites.

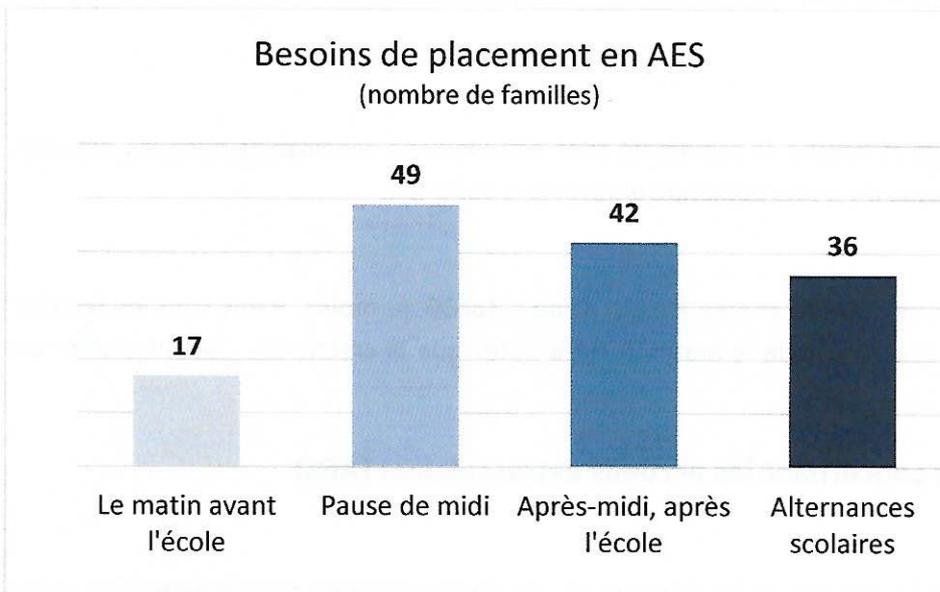


Figure 8: Besoin de placement en AES pour les enfants scolarisés.

Appréciations générales

Les familles ont répondu aux questions portant sur les critères de choix tant pour les accueils préscolaires que pour les AES. Le tableau ci-dessous résume leurs réponses.

	Important/très important	Peu à pas important	Ne peut juger
Qualification du personnel	95,7%	3,7%	0,6%
Grandeur des groupes	79%	20%	1%
Activité en plein air ou jardin	95%	4,5%	0,5%
Alimentation équilibrée	97,5%	1,9%	0,6%
Horaires d'ouverture	92,7%	5,8%	1,5%
Prix	85,5%	13,5%	1%
Proximité avec le domicile	95%	4,6%	1%
Temps consacré aux devoirs	76%	17%	7%

Les quatre critères ayant le plus d'importance pour les familles lors de leur choix des accueils préscolaires et extrascolaires sont : l'alimentation équilibrée, la qualification du personnel, l'activité en plein air ainsi que la proximité avec le domicile. Le critère ayant le moins d'importance semble être le temps consacré aux devoirs.

Souhaits des familles concernant les accueils préscolaires

Tarifs appliqués

Une nouvelle évaluation des tarifs est demandée. Un constat qui revient souvent est que les tarifs sont toujours dissuasifs et que la classe moyenne est défavorisée. Davantage de familles placeraient leurs enfants si les tarifs étaient moins élevés. Ils ont donc recours à d'autres moyens de garde, tels que réseau familial, jeune fille au pair, baby-sitting ou encore personne non déclarée. En conclusion, il faudrait que les tarifs soient basés sur le salaire net et non le brut.

Création de crèche sur territoire communal

La suggestion d'augmenter le nombre de crèches afin de dynamiser l'aspect qualitatif des crèches est mentionnée.

Fermeture annuelle

Les vacances officielles de la crèche (4 semaines) sont difficilement conciliables avec les activités professionnelles des parents. Il y a une demande d'ouverture continue.

Horaires

Les familles demandent une prise en charge élargie jusqu'à 18h30 au moins. Rares sont les familles souhaitant une prise en charge élargie le matin. Il est à noter que la crèche Les Dauphins offre un accueil dès 6h30.

Souhaits des familles concernant les accueils extrascolaires (AES)

Alimentation

L'adhésion au programme Fourchette Verte ainsi que plus de menus végétariens sont demandés. Il est à noter que des menus végétariens sont déjà proposés, mais que les AES sont dépendants des services traiteurs à proximité.

Tarifs appliqués

Le constat est que les tarifs sont toujours dissuasifs malgré la baisse (rentrée scolaire 16-17) et que la classe moyenne est défavorisée. Davantage de familles placeraient leurs enfants si les tarifs étaient moins élevés.

Accueil d'urgence

Les parents souhaitent la mise en place « d'accueil d'urgence » pour les enfants habituellement gardés par la famille ou un autre réseau. La demande porte sur les absences programmées ou en cas de maladie.

Gestion des devoirs

Les familles souhaitent une amélioration de l'offre dans la gestion des devoirs, soit sur l'heure de midi, soit en fin de journée ; une meilleure collaboration entre le Service des écoles et la FAEF est souhaitée.

Prise en charge

Les familles souhaitent une meilleure prise en charge au sein de l'AES de Cormanon. Elles demandent, entre autres, un accompagnement jusqu'au centre sportif du Platy. Il est également demandé de séparer les groupes d'âge accueillis dans une même structure.

Horaires

Une amélioration concernant les horaires est demandée. En effet il est très difficile pour des familles actives dans le milieu tertiaire (hospitalier, commerce, restauration, etc.) de venir chercher leur enfant avant 18h15. Peu de familles souhaitent une prise en charge élargie le matin.

AES-vacances

Les familles souhaiteraient plus de semaines d'accueil durant l'été. Une demande d'activités plus diversifiées a été formulée.

Synthèse des souhaits des parents

Dans l'ensemble des remarques reçues, nous constatons que les familles sont majoritairement satisfaites, voire très satisfaites des offres proposées par la Commune de Villars-sur-Glâne. Certaines familles ont choisi de s'établir sur le territoire communal car l'offre en structures extrafamiliales y est importante. Toutefois, les familles avec des enfants préscolaires ont manifesté un besoin non couvert en matière de garde et plus précisément celui des crèches. En effet, au total 175 demi-journées supplémentaires devraient être prévues.

FAEF, 12 octobre 2020

Fondation pour les structures d'accueil
extrafamilial de Villars-sur-Glâne



Marco Aurelio Andina
Président FAEF



Lisette Pellerin
Directrice FAEF